

Mes conditions générales de ventes

[Mise à jour au 3 novembre 2017]

1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales définissent, les obligations respectives des parties contractantes à l'occasion de services effectués par mes soins. En signant le cahier des charges ou le bon de commande, notre cocontractant reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées. Sauf convention contraire, écrite et acceptée par les deux parties, seules sont d'application les conditions générales et particulières du présent devis, bon de commande ou facture.

2. Validité de l'offre

Sauf écrit stipulant le contraire, le délai de validité de mon offre est de 30 jours datant du devis.

3. Délais

Les délais fixés pour mes prestations sont donnés, sauf stipulation contraire, à titre indicatif. Dans ce cas, les circonstances suivantes peuvent retarder les délais :

- Non-fourniture du contenu indispensable à la prestation de mes services ;
- Non-respect des conditions de paiement ;
- Changements décidés par le client en cours de travail ;

4. Livraison

Si l'acheteur refuse de prendre livraison des services commandés, je me réserve le droit d'exiger l'exécution du contrat avec dommages et intérêts.

5. Propriété intellectuelle

Le vendeur conserve son droit de propriété sur les services vendus jusqu'au paiement intégral du montant de la facture. Le vendeur pourra se prévaloir de la présente clause de réserve de propriété huit jours après l'envoi d'une mise en demeure de payer, par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à l'acheteur et restée sans effet. Dans le cas d'un site web, le vendeur garde l'intégralité des droits sur le code. L'acheteur n'est propriétaire que de son nom de domaine.

6. Prix

Les prix fixés sont libellés en euros. Sauf stipulation contraire, ils ne comprennent ni le transport ni l'impression des fichiers réalisés.

7. Contestation

Toute contestation relative à une facture doit être notifiée par lettre recommandée dans les 8 jours calendriers qui suivent la réception de la dite facture.

8. Indemnités

Toutes nos factures sont payables dans les 20 jours suivant l'envoi de la facture. Le non-paiement à l'échéance entrainera de plein droit et sans mise en demeure, l'application :

- D'une clause pénale de 15% des sommes dues avec un minimum de 50€.
- D'un intérêt de retard de 12% l'an.
- De frais administratifs de 12, 50 euros.

9. Tribunaux compétents

En cas de litiges, les Tribunaux de Liège sont seuls compétents.

10. Changement de signalétique

Tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone doit nous être communiqué dans les plus brefs délais. A défaut, les frais afférents à la recherche vous seront portés en compte.

11. Garantie

Les services seront censés être approuvés par l'acheteur dans les 7 jours suivants la réception du contenu, sauf réclamation précise et détaillée par écrit.

12. Résiliation

Les stipulations qui précèdent ne contiennent aucune renonciation à notre droit de réclamer, à notre convenance, en cas de non-paiement ou de non-respect par notre cocontractant de ses obligations contractuelles, la résiliation de la convention avec dommages et intérêts. Une fois les 6 mois passés sans paiement de la facture, et de ses éventuels dommages et intérêts, les services vendues seront détruits.